

# CROZET CONTACT

## Le mot du Maire

Voici 2013 qui s'éloigne à grands pas, ce Crozet Contact sera le dernier de l'année mais aussi le dernier de ce mandat de six ans que nous avons mené avec détermination et plaisir.

En effet, en mars nous devrons tous participer activement aux élections municipales de 2014 afin de confier la gestion du village à une nouvelle équipe.

Beaucoup de changements dans ces élections, vous trouverez dans ces pages une explication de la nouvelle approche décidée au plus haut niveau de notre République pour nous rendre la vie plus facile !

Pendant ces six dernières années, nous avons poursuivi un ensemble de réalisations afin de donner à notre village une image agréable

et une bonne qualité de vie.

Atteindre la perfection et faire plaisir à tous est malheureusement une mission impossible, mais nous avons essayé de faire de notre mieux en notre âme et conscience.

Comme vous pouvez le constater, certains travaux sont en voie de finition. Espérons qu'ils rempliront leurs missions, ralentir les véhicules à moteur, améliorer la sécurité et le stationnement, sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes au sein du village et de ses hameaux.

Ce sont les objectifs que nous nous sommes fixés.

Il y en a encore beaucoup de projets à réaliser pour faire face à l'évolution galopante du Pays de Gex et conserver à

Crozet cette image de village de pied de montagne qui atteint aujourd'hui plus de 2000 habitants. Notre Pays, comme notre commune ont à relever des défis pour l'avenir. En cette période difficile, l'inquiétude de la population est légitime.

Rien ne sert de baisser les bras, s'enfermer dans un espace hexagonal ne répond plus au monde dans lequel nous vivons.

Soyons optimistes et attendant les échéances de 2014, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne fin d'année.

Je vous donne rendez vous le lundi 13 janvier à 19h prochain dans la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Maire: **Henri Piney**



### Dans ce numéro :

Elections Municipales	2
Travaux en cours Gym Tonic	3
Les Scoubidou Journée Jeux	4
Echos du Conseil	5
Vandalisme et incivilités Infos déchetterie	6
Concert à l'église Horaires Ski bus Système Solaire à la bibliothèque	7
Etat Civil Agenda	8

## Elections municipales Mars 2014: mode d'emploi

Les dates des prochaines élections municipales ont été fixées aux 23 mars et 30 mars 2014. Elles se dérouleront à Crozet dans la salle des fêtes.

Attention, le mode de scrutin a changé depuis la loi du 17 mai 2013, pour les communes de plus de 1000 habitants. Le scrutin se déroulera à la proportionnelle de liste à deux tours, avec prime majoritaire à la liste arrivée en tête.

Concrètement pour Crozet :

**Ne pourront se présenter que des listes complètes de 19 personnes, avec parité obligatoire en alternance. Le panachage disparaît, donc il ne sera plus possible de choisir individuellement les candidats. Le vote devra se faire pour une liste entière. Tout bulletin rayé sera nul.**

La liste ayant obtenu plus de 50% des suffrages exprimés au premier tour, et représentant au moins 25% des électeurs inscrits, recevra un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges seront répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

Un deuxième tour sera organisé si aucune liste n'a obtenu plus de 50% des voix au premier tour. Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés seront autorisées à se maintenir. Des modifications seront possibles, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner (seules les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés pourront fusionner avec une liste ayant obtenu 10%). La répartition des sièges se fera alors comme lors du premier tour. La liste arrivée en tête se verra attribuer 50% des sièges d'office, et les 50% restant seront partagés entre toutes les listes en fonction des suffrages obtenus (y compris la liste arrivée en tête).

Cette élection désignera également deux candidats aux sièges de conseiller communautaire pour notre commune (plus un remplaçant en cas de défaillance majeure). Ceux-ci figureront de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal et dans le même ordre en respectant la parité.

Rappel : pour participer à cette élection, l'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 31 décembre 2013 à 12h. Pour cela, présentez vous en Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois.

## Vote des européens

European Union citizens living in France are eligible to vote in Municipal and/or European elections under the same conditions as French voters. To exercise this voting right, they must register on the electoral roll and fulfil the age and legal capacity criteria.

The 2014 Municipal elections will be held on Sunday 23 March (first round) and Sunday 30 March (second round).

The European Parliament elections take place on Sunday 25 May 2014.

Conditions for voting

To be able to vote in 2014 you must register before 31 December 2013.

To vote in France, European Union citizens have to fulfil the following criteria:

- be at least 18 years of age,
- live in France,
- be a European Union national,
- enjoy their civil and political rights

NB: European Union citizens who have settled in France can choose the country in which they wish to exercise their voting rights for the European elections. If they register in France, they cannot then vote in their country of origin.

How to register

- by going to [your local Mairie](#) with the required documents: passport or national ID card or your French titre de séjour (valid or expired less than one year ago)
- Proof of residence, less than 3 months old (i.e. telephone or electricity bill)

Source: [http://www.paris.fr/english/english/european-citizens-register-to-vote-at-the-municipal-and-european-elections/rub\\_8118\\_actu\\_136612\\_port\\_19237](http://www.paris.fr/english/english/european-citizens-register-to-vote-at-the-municipal-and-european-elections/rub_8118_actu_136612_port_19237)

## Les Travaux en cours



Les travaux sur la commune vont bon train avant la venue de l'hiver :

La liaison piétonne et cyclable entre Crozet et Villeneuve sera bientôt achevée. Elle facilitera et sécurisera les déplacements sur ce tronçon, donnant par exemple la possibilité aux enfants de Villeneuve de se rendre à l'école à pied. Ces travaux ont permis d'enfouir les lignes électriques et téléphoniques, et de prolonger l'alimentation en gaz naturel.

Le carrefour route de Sergy/route d'Harée a été transformé pour une plus grande sécurité, ainsi que le bas du chemin des Longets. Ces aménagements ont été conçus en collaboration avec le Conseil Général sur cette portion de route départementale.

Le chemin du Marais fait l'objet d'un profond remaniement au niveau des réseaux d'eaux usées qui sont mis en séparatif à l'initiative et sous le contrôle de la Communauté de Communes du Pays de Gex. Etant donnée la nature du sous sol, ces travaux ont pris de l'ampleur pour sécuriser le chantier et des fouilles à plus de trois mètres.

En ce début novembre, un autre chantier commence, chemin des Reinnets et de la Pralay pour l'enfouissement des lignes.



L'agrandissement de la baguette magique est à présent presque terminé. Les locataires exploitants ont étendu leurs activités à la petite restauration et à la préparation de pizzas, pour le grand bonheur des Crozatis. La fréquentation importante de ce commerce convivial a nécessité un agrandissement du parking qui est en cours.

La municipalité remercie vivement les habitants et surtout les riverains pour les désagréments occasionnés par ces travaux.



## Gym Tonic

*Gymnastique pour enfants, adultes, seniors,*

*Cours de Tai Ji, Qi Gong et Kung Fu*



### Salle des fêtes de Chevry

Lundi 9h00 – 10h00

Lundi 18h30 – 19h45

Mercredi 8h30 – 9h30

Mercredi 18h30 – 19h30\*

Mercredi 19h45 – 20h45

### Ecole Chevry

Mercredi 10h00– 10h45\*

Mercredi 11h00 – 11h45

### Ecole /SdF de Crozet

Mardi 8h30 - 10h00

Mardi 10h00 – 11h30

Mardi 19h00 - 20h30

Mardi 20h00 – 21h30

Mercredi 10h30-12h00

Mercredi 19h00-20h30

Jeudi 9h00-10h30

Jeudi 19h-20h30

Jeudi 17h00-17h45\*

Jeudi 18h00-18h45

\*certains cours sont complets

Gym Tonic

Zumba

Gym /Ballons suisses

Gym Tonic

Gym /Ballons suisses

Gym Bout'chou 3-4 ans

Gym Bout'chou 5-6 ans

Tai Ji-Qi Gong niv 1

Tai Ji-Qi Gong niv 2

Tai Ji-Qi Gong niv 1

Yoga

Kung Fu 6 -12 ans

Tai Ji-Qi Gong niv 2

Tai Ji-Qi Gong niv 3

Tai Ji-Qi Gong niv 3

Gym Bout'chou 3-4 ans

Gym Bout'chou 5-6 ans

Colette Magnin

Ruby Quirighetti

Nathalie Porgye

Colette Magnin

Colette Magnin

Nathalie Porgye

Nathalie Porgye

Laurent Guillerminet

Laurent Guillerminet

Laurent Guillerminet

Michel Kopp

Laurent Guillerminet

Laurent Guillerminet

Laurent Guillerminet

Laurent Guillerminet

Nathalie Porgye

Nathalie Porgye

[www.tonic.asso.cc-pays-de-gex.fr](http://www.tonic.asso.cc-pays-de-gex.fr)

### Vos contacts

Francine Chambon : 04 50 41 09 55

Yvette Ludi : 04 50 41 05 77

Laurent Guillerminet : 04.50.48.82.91

## Les Scoubidous...mais c'est quoi?



*Louise - 9 ans : « C'est un centre de loisirs, à Crozet, qui fait des animations très chouettes. Les animateurs et la directrice sont tous très gentils »*

Le Centre de loisirs accueille les enfants les matins avant l'école, les soirs après l'école, les mercredis et les petites vacances scolaires. Il est ouvert aux enfants de l'école maternelle et primaire de Crozet.



### Et on y fait quoi aux Scoubidous ?

*Késar - 8 ans : « On fait des activités, on vend des calendriers tous les ans pour pouvoir faire des sorties »*

*Ilyes - 5 ans : « On fait des activités, on joue dehors, et ça, ça me plaît »*

*Ana - 9 ans : « Ben c'est les Scoubidous ! On fait plein d'activités, on va dehors, on joue avec plein de matériel et c'est trop bien ! »*

Cette année, le thème du Centre de Loisirs est l'histoire : la préhistoire, l'antiquité, le moyen-âge et la renaissance. Les enfants font des jeux autour de ce thème, des activités manuelles, des activités d'expression, des sorties pédagogiques...



## Journée Jeux

Le Centre de Loisirs de Crozet organise une grande journée jeux de société ouverte à tous, le samedi 25 janvier 2014, de 10h à 20h. Plus de 200 jeux de société vous attendront pour partager, en famille ou entre amis, de très bons moments de détente !

L'entrée est à 2 € par personne et des jeux sont proposés dès l'âge de 2 ans et jusqu'à 112 ans ! Pour le bon déroulement de la journée, les mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte.



## Les échos du Conseil

Depuis avril 2013, le conseil municipal a, notamment :

- autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer la consultation des entreprises dans le cadre du marché de travaux relatif à l'aménagement piétonnier et cyclable entre Crozet et Villeneuve sous maîtrise d'œuvre de la SCP Dupont, et à signer tous les documents afférents aux arbitrages nécessaires à la mise en exécution de ces travaux notamment avec le Conseil Général de l'Ain,
- accepté, à l'unanimité, le programme des travaux 2013 proposé par l'Office National des Forêts, le devis des travaux d'entretien pour un montant de 4'977,96 € TTC et la convention d'ingénierie s'établissant à 1'255.80 € TTC et autorisé M. le Maire à signer le devis et la convention,
- fixé, à l'unanimité, les taux d'imposition des quatre impôts locaux : Taxe habitation 10,32 - Foncier bâti 7,43 - Foncier non bâti 42,70 - Contribution foncière des entreprises 19,74
- adopté, à l'unanimité, les comptes administratifs 2012 des budgets : Général, bois, Fontaine Sucrée et ZAE et par 11 voix pour et une abstention le compte administratif budget centre VTT,
- approuvé les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2012,
- décidé, à l'unanimité, d'instituer le droit de préemption urbain sur les zones U et AU du plan local d'urbanisme approuvé le 21 février 2013,
- décidé, à l'unanimité, de proroger le délai de réalisation de la promesse unilatérale de vente par la commune à la Société Marignan Résidences jusqu'au 15 mai 2015 d'un terrain à bâtir d'une surface de 9855 m<sup>2</sup>,
- décidé, par 13 voix pour et 1 abstention, de participer au programme de restauration des prés bois de l'alpage du Bévy tel que présenté par le Parc Naturel Régional, et d'attribuer la somme de 3228 € au financement de ce programme sur présentation de l'appel de fonds,
- décidé, à l'unanimité, l'affectation des résultats de l'exercice 2012,
- autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'acte d'engagement avec la Société Eiffage pour les travaux d'aménagement piétonnier et cyclable entre le carrefour d'Harée et Villeneuve pour un montant de 321'617.07 € TTC,
- instauré, à l'unanimité, le droit de préemption urbain renforcé tel que défini à l'article 211-4 du code de l'urbanisme, pour permettre à la commune de mener à bien la politique d'aménagement qu'elle a définie en considération de l'intérêt général de ses habitants,
- accepté, à l'unanimité, les conventions de mandat avec le SIEA et les plans de financement pour les travaux d'alimentation électrique de l'agrandissement du bâtiment communal au rond point d'Avouzon contiguë à la boulangerie La Baguette Magique, pour le remplacement de deux points lumineux, pour les travaux d'extension et de modernisation de l'éclairage public Chemin de la Pralay, des Reinnets, et Route du Marais,
- approuvé, à l'unanimité, les modalités de dissolution du Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'entretien de la maison forestière de Crozet,
- autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'avenant N° 4 présenté par l'entreprise Colas portant révision de prix des travaux d'aménagement de la Route de la Télécabine durant la période de septembre 2011 à avril 2013 et de verser la somme de 36'770.33 € TTC calculée sur la base de la formule de révision du prix,
- autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer le contrat d'acquisition d'un véhicule Renault Clio au prix de 11'942.58 € TTC et d'un véhicule Renault Kangoo Express au prix de 14'758.70 € TTC,
- adopté, à l'unanimité, les budgets supplémentaires : Général, Fontaine Sucrée, Centre de VTT, et Bois,
- fixé, à l'unanimité, le nouveau tableau des emplois de la collectivité à compter du 1er septembre 2013,
- accepté, à l'unanimité, d'établir une convention d'occupation précaire, sous forme de contrat administratif pour le logement de type F2 de l'ancienne école à M. Rouillard Sylvain, professeur des écoles, moyennant une redevance d'occupation mensuelle de 320 € à compter du 1er septembre 2013,
- accepté, à l'unanimité, les modalités de la convention d'accompagnement technique proposée par la Chambre d'Agriculture dans le cadre des projets de travaux sur l'alpage du Bévy et la participation financière de la commune à hauteur de 2'693.39 € TTC,
- autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à lancer la procédure de modification simplifiée du PLU,
- autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer avec le Conseil Général de l'Ain la convention portant aménagement de la RD89 sur le tronçon Route de Villeneuve dans la traversée de Crozet,
- fixé, à l'unanimité, les tarifs des secours sur pistes pour la saison 2013/2014,
- accepté, à l'unanimité, la vente, au profit de la SARL "Les Gravières de la Fin" de la parcelle communale cadastrée D 765 d'une contenance de 1'889 m<sup>2</sup> au prix de 36 € le m<sup>2</sup> soit un prix de vente de 658'004 €.

## Vandalisme devant la mairie et ailleurs, incivilités

Depuis quelques mois, avec surprise et regrets, nous avons constaté de nombreux actes de vandalisme sur la commune, alors que nous pensions être à l'abri de ces phénomènes dans notre village. C'est à tort que nous imaginions ces incivilités réservées aux villes et aux zones en difficultés économiques et sociales, ce qui n'est pas à priori le cas de Crozet.

- pots de fleurs brisés à plusieurs reprises sur le parvis de la mairie
- dégradations multiples dans les toilettes publiques de la mairie et de la salle de Rosillon
- panneaux routiers de signalisation pliés, tagués, mitraillés
- une voiture et deux locaux à poubelles incendiés
- fleurs arrachées des jardinières municipales et des plates bandes
- dépôts sauvages récurrents aux points verts...



En plus des dangers, des désagréments visuels et autres, ces actes entraînent un surcoût financier certain pour les réparations et les remplacements, grevant le budget de la commune. Ils occasionnent du travail supplémentaire et très désagréable pour les agents municipaux, au détriment de leurs tâches habituelles déjà lourdes.

Nous trouvons normal de respecter le bien privé. Pourquoi devrait-il en être autrement avec le bien public chèrement acquis au travers des impôts ?



## Infos déchetterie

### Les déchetteries passent à l'heure d'hiver

A partir du 2 novembre 2013, les déchetteries passent aux horaires d'hiver et fermeront à 17h00.

Les horaires d'ouverture jusqu'au 28 février 2014 :

Du lundi au vendredi : 8H30-12H/13H30-17H

Samedi : 8H30-17H

Dimanche : 9H-12H

### Les infos +

La déchetterie de St-Genis-Pouilly en travaux:

Les travaux de réaménagement de la déchetterie de Saint-Genis Pouilly débutent au mois de Novembre pour une période de 5 mois, ce qui va entraîner quelques perturbations dans le fonctionnement.

D'avance, nous remercions les usagers de leur compréhension.

## Un magnifique concert à l'église



C'est encore une fois à un magnifique concert qu'il nous a été donné d'assister le dimanche 17 novembre à l'église, grâce à l'association « les amis de l'Orgue de Crozet ».

L'ensemble vocal Florilège de Genève, sous la direction d'Alexis Chaliier, ses vingt chanteurs, un trio à corde réunissant Isabelle Marie-Anne, Martina Neis, violons, ainsi que Liuben Gadev, violoncelle, tous accompagnés d'Olivier Borer à l'orgue nous ont régalés pendant plus d'une heure et demi.

Des œuvres d'Antonio Vivaldi, de Marc Antoine Charpentier, de Wolfgang Amadeus Mozart, et de Felix Mendelssohn ont été au programme de ce concert d'une qualité exceptionnelle.

Nous ne saurions que trop vous recommander de ne pas manquer ces manifestations musicales dignes des meilleures scènes de grandes vil-

les, et qui, grâce au dynamisme et à l'énergie de cette association, sous la direction de Mme Jacquemier se déroulent régulièrement au cœur de notre modeste église de village.

C'est une véritable chance et un plaisir qui nous sont offerts et qui méritent d'être largement appréciés. Il est à noter que ces moments culturels sont toujours suivis d'une rencontre très conviviale avec les artistes, autour d'un verre, de toasts, de sandwiches et de pâtisseries de toutes sortes, confectionnés et offerts avec amour par l'ensemble des petites mains des dames de l'association. Chapeau ! Parlez-en largement autour de vous, invitez vos amis : ils seront enchantés, comme nous le sommes régulièrement.

## Un arrêt supplémentaire au village pour le Ski bus

Vous trouverez sous ce lien internet, les horaires du ski bus Monts Jura pour la saison 2013/2014.

<http://www.monts-jura.com/fr/infos-pratiques-hiver/transports.html>

Le ski bus Pays de Gex, Crozet, La Faucille, La Vattay et retour est disponible pour la somme de deux 2 €.

**Nouveauté:** un arrêt supplémentaire « Crozet Transfo » est créé en bas de route de la télécabine pour permettre aux Crozatis de rejoindre la télécabine sans voiture et en 5 minutes.

## Le système solaire... à la bibliothèque en janvier

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale vous accueille:

- le lundi et le vendredi de 16h à 18h30
- le mercredi de 17h à 18h30.

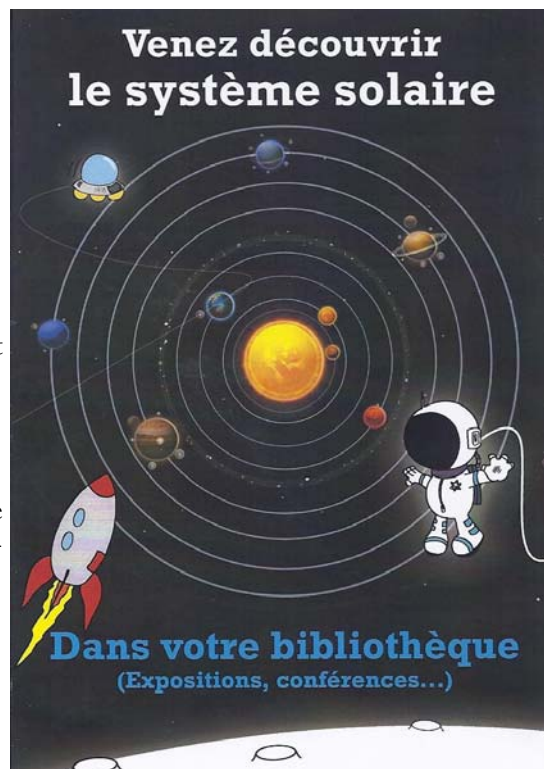
Vous trouverez de nombreux ouvrages pour adultes et enfants.

La bibliothèque est adhérente à la Direction de la Lecture Publique et bénéficie du passage du bibliobus deux fois par an.

Grâce au passage mensuel de la navette, vous pouvez demander des publications récentes ou que vous ne trouvez pas dans nos rayons.

Au mois de janvier, la bibliothèque se tournera vers le système solaire au travers d'une exposition, de contes pour enfants et d'une conférence.

- Exposition du 6 au 24 janvier 2014
- Marionnettes et contes pour enfants: vendredi 17 janvier à 17 h
- Conférence: vendredi 24 janvier à 20 h



## Etat Civil

Nous souhaitons la bienvenue à:

- OGI MARQUES Léo né le 15 avril 2013
- BILDSTEIN Charlène née le 20 juin 2013
- FORGERIT Adrien né le 18 juin 2013
- PIEYRE Tessa née le 08 juillet 2013
- LINARI Mike né le 27 septembre 2013
- SCHNEIDER Tim né le 10 octobre 2013
- GELEZEAU Yeva née le 15 octobre 2013
- ALONSO PENA Rafael né le 16 novembre 2013

Toutes nos condoléances aux familles de:

- Mme HUMBERSET Christine le 12 juin 2013
- M. BARTHELEMY Arnaud le 13 juin 2013
- Mme VAN SPANJE Susan le 08 juillet 2013
- Mme PASCAL Andrée le 29 juillet 2013
- M. BOSSY Roger le 21 novembre 2013

Tous nos vœux de bonheur à:

- PUCHAT Nicolas et ROVELLI Sophie
- AUBERTIN Geoffrey et GUSTIN Julie
- GELEZEAU Sylvain et BUGUNOVA Tatiana
- MARQUES DE JESUS Valter et OGI Mélanie
- VUILLERMET Jacques et JOUET Anne
- TOLEFSEN Erik et SEKKENES Sara

## Agenda

### Mois de décembre 2013 :

- Mercredi 4 décembre à 20 h :  
Conseil municipal
- Vendredi 6 décembre :  
Sainte Barbe
- Samedi 7 décembre :  
Audition des élèves de l'école de musique
- Dimanche 15 décembre :  
Audition des élèves de l'école de musique
- Mardi 17 décembre :  
Fête de Noël de l'école organisée par le Sou des écoles
- Vendredi 20 décembre :  
Fête de Noël des "Scoubidou"

### Mois de janvier 2014 :

- Lundi 13 janvier à 19h :  
Cérémonie des vœux
- Vendredi 17 janvier :  
AG de l'école de musique
- Samedi 25 janvier :  
Journée Jeux des "Scoubidou"
- Samedi 25 janvier à 20h à l'église :  
Concert orgue et chants
- Lundi 27 janvier à Saint Genis :  
Don du sang
- Vendredi 31 janvier :  
Concours de belote du ski club

### Mois de février 2014 :

- Samedi 1er et dimanche 2 février :  
Coupe de France de Télémark à la station "Monts Jura"
- Vendredi 7 février :  
Concours de belote du ski club
- Dimanche 16 février :  
Tournoi foot à Saint Jean de Gonville
- Mardi 18 février :  
Carnaval du sou des écoles
- Samedi 22 février à l'église à 20h :  
Concert

### Mois de mars 2014 :

- Dimanche 16 mars :  
Thé dansant du club des aînés
- Mercredi 19 mars :  
Commémoration Guerre d'Algérie
- Samedi 22 mars à 20h à l'église :  
Concert

### Mois d'avril 2014 :

- Dimanche 23 mars :  
Élections municipales 1er tour
- Dimanche 30 mars :  
Élections municipales 2ème tour
- Samedi 5 avril :  
Repas dansant du comité de jumelage "Neige et Sable"
- Lundi 7 avril :  
Don du sang à Saint Genis

### Mois de mai 2014 :

- Samedi 12 avril :  
Marché de Pâques des amis de l'orgue
- Samedi 26 avril à l'église :  
Concert de la société musicale
- Jeudi 8 mai à 11h30 :  
Cérémonie armistice de 1945
- Samedi 17 mai :  
Repas dansant des pompiers
- Dimanche 25 mai :  
Elections européennes
- Samedi 31 mai :  
Repas dansant du sou des écoles

### Mois de juin 2014 :

- Vendredi 13 juin :  
Tournoi des Vétérans du Foot
- Samedi 14 juin :  
Pièce de théâtre interprétée par les enfants de la troupe "Tous en scène" suivie de "Evasion garantie" interprété par les adultes
- Samedi 21 juin :  
Fête de la musique école de musique

